

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS
DU LUNDI 9 DECEMBRE 2019**


Décision :

**D'accepter le budget pour l'année 2020 tel que présenté,
prévoyant un déficit de Fr. 314'000.-.**

Ainsi délibéré en séance du lundi 9 décembre 2019.

Le Président

La Secrétaire


Frédéric Gex





Alexandra Piot

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS
DU LUNDI 9 DECEMBRE 2019

Présidence : Frédéric Gex

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS

- ayant pris connaissance du rapport municipal
(préavis municipal no 06/2019) Budget 2020
- ayant pris connaissance du rapport de la Commission des finances

décide :

D'accepter le budget pour l'année 2020 tel que présenté, prévoyant un déficit de Fr. 314'000.-.

Cette décision est le résultat d'un vote à main levée totalisant
OUI 26 – NON 1 – ABSTENTIONS 2

★ ★ ★

Ainsi délibéré en séance du lundi 9 décembre 2019 à Morrens.

Le Président

La Secrétaire

Frédéric Gex

Alexandra Piot

